

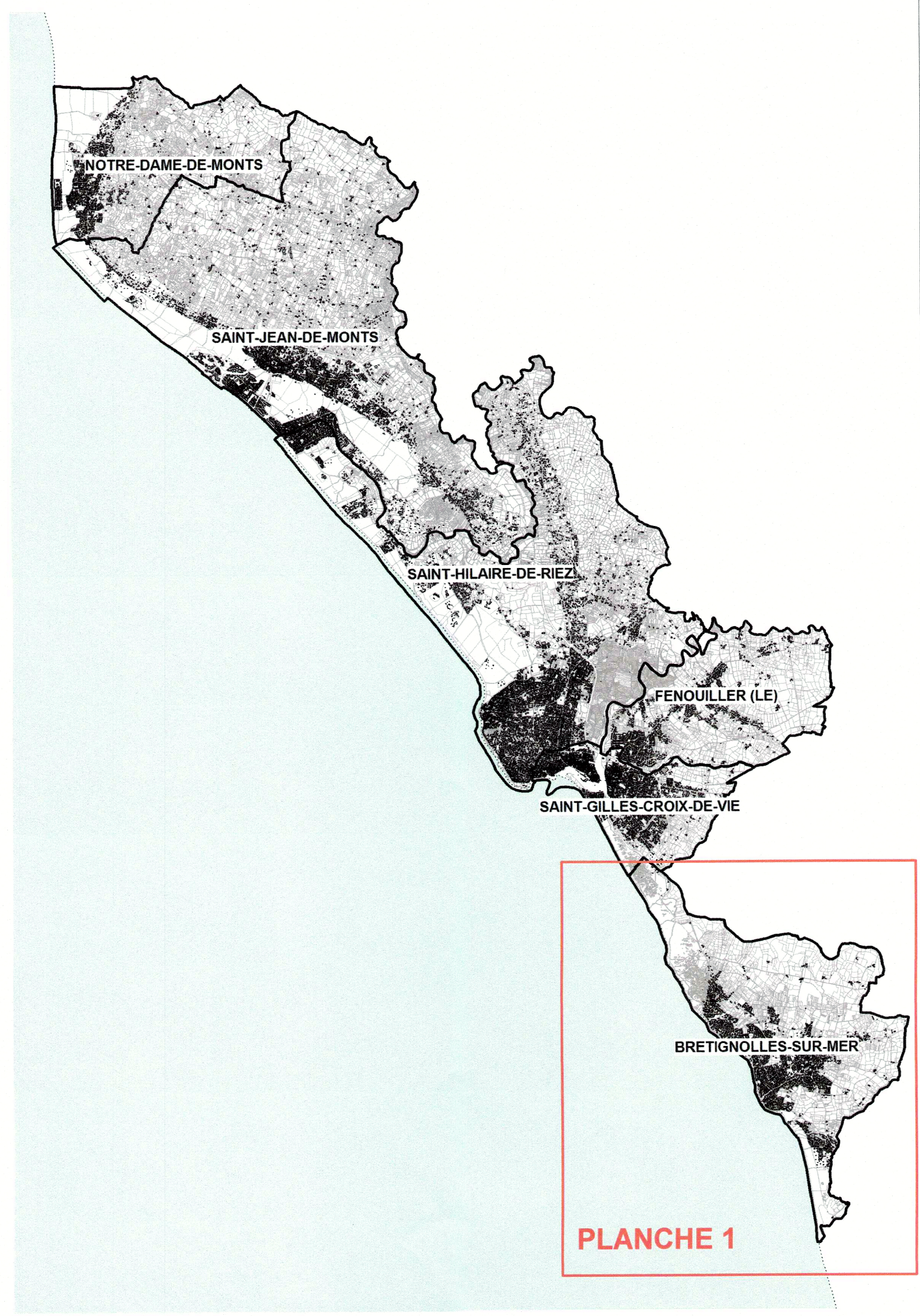
Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n°16-D01M85-81 du 30 mars 2016
Fait à La Roche-Sur-Yon le 30 mars 2016
Le Préfet
Jean-Benoît ALBERTIN

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES LITTORAUX DU PAYS DE MONTS



PARTIE INFORMATIVE
Annexe 7 à la notice de présentation
Carte des enjeux
BRETONNIÈRES SUR MER

Approbation



- ZONE NON URBANISÉE
- ZONE A URBANISER
- CENTRE ANCIEN DENSE
- ZONE URBANISÉE
- HOTELLERIE DE PLEIN AIR
- COLONIE
- ETABLISSEMENTS SENSIBLES
- ETABLISSEMENTS STRATEGIQUES
- HOTELLERIE DE PLEIN AIR
- ZONE D'ACTIVITE
- FORET DOMANIALE
- ROUTES SECONDAIRES
- ROUTES PRINCIPALES

